



AGIR ET RÉUSSIR, ENSEMBLE

Rapport annuel 2021-2022



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS**
pour le développement durable

Table des matières

04

Mot du président du conseil d'administration

05

Conseil d'administration

06

Mot du directeur général

07

Équipe

08

Le FAQDD

09

Nos expertises

11

Nos programmes

18

Nos autres mandats

21

États financiers

Mot du président du conseil d'administration



Après avoir intégré le conseil d'administration du FAQDD en mars 2019, c'est avec plaisir que j'ai accepté d'en prendre la présidence en janvier 2022. L'envie de cette nouvelle aventure se traduit par l'urgence de se donner collectivement le pouvoir d'agir. Nous avons individuellement et collectivement le pouvoir de collaborer, de déployer nos actions en complémentarité. La manière d'aborder la crise climatique est de se donner les moyens de répondre aux besoins de nos communautés sans compromettre les besoins de nos générations futures. Pour préserver la vie, la biodiversité et les ressources, il est essentiel d'accorder une grande importance au développement, à la nature des entreprises, à la finalité de leurs projets et aux outils utilisés pour contribuer au bien-être collectif.

Depuis mon entrée au CA, je peux sentir l'effervescence qu'il y a autour du FAQDD. La dernière année a d'ailleurs été marquante au niveau du développement et de la croissance de l'organisation, qui, plus que jamais, a su démontrer toute sa pertinence. La déclinaison du modèle d'affaires a permis d'amener la gestion de programmes à un autre niveau et de mobiliser différents acteurs pour créer de l'impact et des changements de comportements au sein de la population québécoise.

Le FAQDD est une organisation qui intervient à l'échelle nationale, qui reconnaît l'expertise des autres organisations en développement durable au Québec et qui fait travailler les gens ensemble pour générer un maximum d'impact. Son positionnement unique dans l'écosystème est essentiel et mérite d'être connu davantage. Une de ses forces majeures demeure sa neutralité. Nous avons besoin d'organisations comme celle-ci pour faire avancer l'adoption du développement durable au Québec. Il y a tant à faire.

Toutefois, je ne peux parler de mon nouveau rôle sans remercier Mme Jeanne Charbonneau pour le travail accompli au cours des quatre dernières années. Grâce à sa détermination, elle a accompagné la direction durant une période charnière qui a redéfini l'organisation. Elle a su, comme toute l'équipe du FAQDD, contribuer au leadership de l'organisation dans son domaine. Dans une économie plurielle, celle de l'État, d'entreprises privées et d'économie sociale, le FAQDD accompagne, influence et rassemble les entreprises, OBNL, municipalités, citoyens et organisations de recherche qui veulent transformer les façons de faire et innover. L'impact de contribuer à un monde de qualité, de façon éthique, juste et équitable se mesure dans toutes les régions du Québec.

L'équipe du FAQDD a du cœur au ventre. Je ne pourrais être plus fier du travail accompli et c'est sur cette vision que je compte miser pour la suite.

Marc Picard
Président du conseil d'administration

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Marc Picard
Directeur général
Caisse d'économie solidaire Desjardins

TRÉSORIÈRE

Nathalie Drapeau
Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement
des matières résiduelles de la Gaspésie

SECRÉTAIRE

Michel Brutti
Professionnel en investissement responsable

ADMINISTRATEURS

Béatrice Alain
Directrice générale
Chantier de l'économie sociale

Martin Aubé
Directeur général - Direction général
du développement des industries
Ministère de l'Économie et de
l'Innovation (MEI)

Alain Desjardins
Directeur général
Ville de Candiac

Sonia Gagné
Présidente-directrice générale
RECYC-QUÉBEC

Vincent Moreau
Vice-président exécutif
Écotech Québec

Naomi Verdon
Directrice par intérim, Bureau
de coordination, Développement durable
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements
climatiques (MELCC)

CONSEIL

D'ADMINI

Mot du directeur général



C'est dans une grande effervescence que se termine cette année, ma septième à la barre du FAQDD. Et c'est avec beaucoup de fierté que je prends un pas de recul pour constater l'évolution de l'organisation à travers toutes ces années. D'abord reconnu pour ses qualités en gestion de programmes, le FAQDD a su décliner ses expertises, ses connaissances et son positionnement pour adopter une vision ambitieuse axée plus que jamais sur l'impact de ses mandats.

Cette vision s'est concrétisée de différentes façons au cours de la dernière année. Le premier signal en ce sens est la frénésie entourant le Fonds Écoleader. Ce mandat phare et ambitieux que nous avons la chance de coordonner avec une vingtaine de partenaires depuis maintenant près de 3 ans a connu un véritable envol depuis la fin de l'été dernier.

En effet, près de 400 demandes d'aide financière ont été reçues en 6 mois en provenance d'entreprises souhaitant intégrer des pratiques écoresponsables et des technologies propres. Ce nombre correspond à la quantité de demandes que nous avons reçues en deux ans, période marquée par la COVID. Cette accélération exponentielle des dépôts témoigne du fort intérêt des entrepreneurs québécois à s'inscrire dans une relance verte.

Notre fierté est d'autant plus grande que 75 % des entreprises qui viennent vers le Fonds Écoleader en sont à leur première implantation de pratiques écoresponsables, ce qui démontre la portée de notre stratégie, à laquelle les agents et nos partenaires régionaux ont su contribuer de brillante façon. Au niveau du positionnement, la dernière année nous a également permis de resserrer les liens avec plusieurs autres réseaux, gestionnaires de programmes et partenaires nationaux, démontrant ainsi la plus-value du Fonds Écoleader dans l'écosystème.

Au-delà du Fonds Écoleader, de nouveaux partenariats ont été tissés au cours de la dernière année avec le ministère du Tourisme, le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et Fondation. Notre objectif d'étendre notre réseau de partenaires stratégiques et de diversifier nos modes de collaboration est donc en bonne voie de réalisation. Ces partenariats nous permettent également de nous positionner dans de nouveaux créneaux stimulants en tourisme durable et en déficit nature que nous aurons plaisir à développer au cours de l'année à venir.

Pour relever ces nouveaux défis, je me sens privilégié de pouvoir compter sur une équipe composée de personnes engagées, solidaires, responsables et remplies d'audace. En partageant une culture d'organisation et des valeurs communes, ce sont eux qui font du FAQDD ce qu'il est aujourd'hui. Une équipe que j'ai la chance de gérer avec Amélie Saint-Laurent-Samuel qui occupe le poste de directrice générale adjointe depuis l'automne dernier. Cette nomination permet au FAQDD de compter sur une équipe de direction encore plus solide.

En terminant, j'aimerais remercier les membres de conseil d'administration pour leur engagement et leur confiance. Un merci tout spécial à Marc Picard qui a accepté la présidence du conseil d'administration en cours d'année et qui est un appui précieux dans cette période de développement. J'aimerais également souligner le départ de Jeanne Charbonneau qui a occupé ce poste lors des quatre dernières années et qui était là pour nous aider à concrétiser ce virage organisationnel.

Nicolas Girard
Directeur général

Équipe

L'équipe du FAQDD est formée de professionnels dont les expertises complémentaires couvrent le développement et la coordination de programmes, l'analyse et l'accompagnement de projets, la mesure et la communication des impacts, ainsi que la mobilisation des organisations et la création de partenariats. Notre expertise en changements de comportements se répercute dans tous nos mandats.

Nicolas Girard

Directeur général

Amélie St-Laurent Samuel

Directrice générale adjointe

Véronique Desmarais

Coordonnatrice, Programmes et Changements de comportements

Alain Lavoie

Chargé de projets

Alice Lopez

Agente de projets

Claudine Ségui

Chargée de projets (congé de maternité)

Christine Lepage

Responsable, Comptabilité et administration

Gabrielle Emond

Chargée de projets

Justine Auquier

Agente de projets

Lydia Laguë

Agente de projets

Marie-Claude Bisson

Agente du Fonds Écoleader – Nord-du-Québec

Sarah Vertefeuille

Conseillère en communication

ÉQUIPE

Le FAQDD, un pionnier de l'action en développement durable au Québec

Depuis plus de 20 ans, nous contribuons activement au développement de l'expertise en développement durable au Québec, notamment en mobilisant différents acteurs de la société.

Nous travaillons en collaboration avec des partenaires publics et privés afin de proposer des solutions innovantes aux enjeux de développement durable au Québec. Ils nous font confiance pour développer et coordonner des projets structurants, menés avec agilité.

Non seulement nous gérons efficacement l'argent confié par nos partenaires, mais nous appuyons aussi sur notre expertise en gestion de programmes et en changement de comportements afin d'obtenir des résultats concrets et mesurables.

Des impacts concrets pour les entreprises et les organisations d'ici

+ 2 195 entreprises et organisations
financées pour des projets d'innovation sociale



+ 1 930 projets
soutenus en 20 ans



+ 111 M\$ remis en aide financière



+ 232 M\$ d'effet de levier économique



Mission

Le FAQDD initie, suscite et soutient des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec.

Vision

Le FAQDD est reconnu pour instiguer et coordonner, en partenariat avec de grands acteurs publics et privés, des initiatives permettant de mobiliser les acteurs et de structurer les actions qui concrétisent le développement durable et accélèrent son adoption au Québec. Grâce à son expertise et ses réseaux, il est la référence pour la mise en œuvre d'actions structurantes et à fort impact sur la communauté.

Nous facilitons le passage à l'action et la mesure de l'impact

Nos expertises

Depuis 20 ans, le FAQDD occupe une place stratégique au sein de l'écosystème en développement durable au Québec. Véritable vecteur d'innovation sociale, nous contribuons à accélérer l'intégration des principes de développement durable dans toutes les sphères de la société. Grâce à notre réseau développé au fil des années, nous appuyons nos partenaires gouvernementaux et privés dans :

- Le développement et la coordination de programmes d'aide financière et de projets structurants
- Le soutien à la gestion et à la mise en œuvre d'initiatives ou de programmes existants
- La formation sur les différents enjeux de développement durable ou de changements de comportements
- L'optimisation de l'impact généré par des investissements ou des interventions philanthropiques

Nous soutenons des acteurs publics et privés qui souhaitent avoir un impact positif fort sur la communauté, en permettant à différentes clientèles (entreprises, OBNL, municipalités, citoyens, organisations de recherche, etc.) de cheminer vers :

- | | | | |
|----------|---|----------|---|
| 1 | le développement durable | 4 | le contact avec la nature |
| 2 | l'écoresponsabilité | 5 | la lutte et l'adaptation aux changements climatiques |
| 3 | les meilleures pratiques environnementales | | |

Nous abordons chacun des mandats qui nous sont confiés par nos collaborateurs sous l'angle du changement de comportement et de l'innovation sociale, pour lesquels nous avons développé un savoir-faire unique à travers les années. Ainsi, tous nos outils de gestion et de suivi sont conçus de façon à faciliter le passage à l'action et à mesurer l'impact de nos activités !

Le FAQDD en croissance

Au cours de la dernière année, nous avons développé des ententes avec de nouveaux partenaires publics et privés, dont certaines qui verront le jour dans les prochains mois.

- Renouvellement du partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une durée de 3 ans
- Nouvelle entente d'une valeur de 8 M\$ pour la création d'un programme en tourisme durable avec le ministère du Tourisme
- Nouveau mandat d'analyse pour la bonification écoresponsable du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique pour le ministère du Tourisme
- Nouveau mandat pour la coordination du programme Destination nature! avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Nouveau mandat de coordination du programme Ateliers fauniques avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Nouveau partenariat avec Fondation pour la réalisation d'un projet-pilote

Nos partenaires financiers

- Québec** 
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation
 - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
 - Ministère du Tourisme
 - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs



Nos partenaires collaborateurs

- Boissons Gazeuses Environnement
- Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
- Centre québécois de développement durable
- Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
- Chambre de commerce et d'industrie de Laval
- Chaudière-Appalaches Économique
- Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
- Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
- Corporation du développement durable
- Créneau Écoconstruction
- Développement économique Longueuil
- Écotech Québec
- Environnement Côte-Nord
- GROUPÉ Mauricie-Rive-Sud
- Lanaudière Économique
- MRC des Sources (Synergie Estrie)
- PME MTL Est-de l'Île
- Synergie Économique Laurentides

Nos programmes

- Fonds Écoleader
- Destination nature !
- Programme de modernisation des équipements de récupération des contenants consignés

PROGRAM



Fonds Écoleader

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable et Écotech Québec.

Reposant sur un réseau d'agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$, le Fonds Écoleader vise à orienter et soutenir les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

En tant que coordonnateur national, le FAQDD a notamment la responsabilité de veiller au déploiement de cette initiative regroupant une vingtaine de partenaires, de gérer le programme de financement du Fonds Écoleader et la stratégie de communication nationale, en plus de suivre et de mesurer son impact.

Dans le but d'accroître le rayonnement du Fonds Écoleader, nous avons rencontré des associations sectorielles pour générer un maximum de projets d'entreprises. Nous avons également collaboré avec différentes organisations pour faciliter l'arrimage du programme de financement dans l'écosystème.

Arrimage du Fonds Écoleader avec d'autres gestionnaires de programmes de financement pour du développement, de la complémentarité, du référencement et/ou de la promotion de programmes :

- ATR de la Mauricie et du Bas-St-Laurent (ex. : Fonds initiatives durables BSL)
- Pôle des entreprises d'économie sociale de la Capitale Nationale (Fonds de transition écologique)
- Éconoler (SOFIAC)

- Énergir
- Fonds climat Montréal (plusieurs programmes)
- Hydro-Québec (plusieurs programmes)
- La Ruche (Fonds Moins c'est +)
- Mitacs
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (plusieurs programmes)
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (ex. : PSNGNR)
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (MERN) (plusieurs programmes)
- Ministère du tourisme (MTO) (Programme d'aide à la relance de l'industrie Touristique (PARIT))
- RECYC-QUÉBEC (plusieurs programmes)
- Réseau des SADC et des CAE (Virage vert)
- Ville de Trois-Rivières (Fonds environnement Éclore)

Exemples d'associations sectorielles rencontrées pour générer des projets d'entreprises :

- Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)
- Association minière du Québec (AMQ)
- Association des entrepreneurs en revêtements muraux du Québec (AERMQ)
- Association pour le développement et l'innovation en chimie au Québec (ADICQ)
- Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
- Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)
- Producteurs de lait du Québec
- Tourisme durable Québec (TDQ)

Un programme de financement en forte croissance

Depuis le lancement en septembre 2019, 804 projets ont été déposés au programme de financement, dont 523 au cours de la dernière année. Une augmentation fulgurante qui témoigne de l'engouement envers le Fonds Écoleader et son programme de financement !

Le nombre de dépôts de projets par mois a augmenté de 52 % par rapport à septembre 2022. Depuis janvier 2022, on compte en moyenne 71,5 nouveaux projets déposés par mois.

899 entreprises ont reçu une subvention pour réaliser leur projet en écoresponsabilité. Plus globalement, **1 187** entreprises ont été touchées par le programme de financement.

Plus de 20 M\$ ont été injectés – tant par le programme que par des investissements privés – dans des projets visant l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Le Fonds Écoleader contribue ainsi à la performance des entreprises, tout en stimulant l'économie verte au Québec.

Pour les **188** projets terminés à ce jour, la valeur des investissements futurs potentiels est estimée à **182,2 M\$**. Les entreprises ont également injecté **13,2 M\$** en investissements connexes durant la période de réalisation des projets

De nouvelles entreprises contribuent à l'économie verte

Le Fonds Écoleader est une porte d'entrée pour les entreprises qui veulent implanter des pratiques d'affaires écoresponsables ou des technologies propres au Québec.

- 74 % des entreprises financées en sont à l'adoption de leurs premières pratiques écoresponsables/technologies propres
 - 54 % d'entre elles partent de zéro
 - 20 % ont des planifications et souhaitent se mettre en action
- 26 % sont déjà aguerries (plus susceptibles d'investir à court terme).

Des entreprises passent à l'action grâce au Fonds Écoleader

Cook It (Montréal)

Analyse de cycle de vie

Bonlook (Montréal)

Approvisionnement responsable

Les cafés William (Estrie)

Bâtiment durable

Carnaval de Québec (Capitale-Nationale)

Démarche globale en développement durable

Cascades Groupe Produits Spécialisés (Centre-du-Québec)

Écoconception

Tapis Venture (Chaudières-Appalaches)

Économie circulaire

Coopérative des paramédics de l'Outaouais (Outaouais)

Efficacité énergétique

Microbrasserie

Pit Caribou (Gaspésie)

Gestion de l'eau

Safran Moteurs d'Hélicoptères Canada (Laurentides)

Gestion des gaz à effet de serre

Place du Royaume (Saguenay Lac-Saint-Jean)

Gestion des matières résiduelles

Transdev Québec (Montérégie)

Mobilité durable



Coopérative des paramédics de l'Outaouais



PLB International



Transdev

Quelques témoignages

« Les temps sont durs pour les PME. Plus souvent qu'autrement, nous sommes pris à la gorge. Ce coup de pouce financier nous permet de continuer d'avancer pour devenir une entreprise la plus écoresponsable possible. »

- Nick Fortin
Directeur des opérations
Fromagerie La Pêpite d'Or

« Le financement m'a permis d'engager un expert, ce qui nous a permis d'économiser du temps de l'argent et d'arriver à une solution plus rapidement pour améliorer notre bilan environnemental. »

- Mathieu Poirier
Président
Jardin Dion

Un réseau d'agents pour orienter les entreprises



Les agents du Fonds Écoleader sont des professionnels qui ont pour mission d'orienter les entreprises vers les meilleures ressources, afin de favoriser la réalisation de leur projet. Présents partout au Québec, ils collaborent étroitement avec les partenaires régionaux et leurs réseaux pour rester à l'affût de toutes les opportunités en écoresponsabilité.

Les agents sont au cœur de l'écosystème et maîtrisent les différentes sources de financement disponibles et connaissent très bien les experts et les outils offerts aux entreprises de leur région. Ils repèrent les meilleures pratiques d'affaires, les projets novateurs et les nouvelles opportunités, le tout dans le but d'allier amélioration de la compétitivité et réduction de l'empreinte environnementale.

Ils organisent des événements d'information ou de maillage portant sur les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres et sont aussi en mesure de répondre aux questions concernant le programme de financement du Fonds Écoleader. Jusqu'à maintenant, plus de 11 000 entreprises ont été inscrites au CRM des agents.

Quelques témoignages

« Étant la porte d'entrée unique pour les entrepreneurs qui souhaitent mettre en place des initiatives écoresponsables, l'agent régional fait désormais partie intégrante des ressources de l'écosystème : aucune autre ressource n'est en mesure d'aiguiller les entreprises du territoire comme peut le faire un agent du Fonds Écoleader, ce qui rend notre rôle et expertise essentiels. »

– Frédéric Girard
Agent du Fonds Écoleader en Outaouais

« Nous recevons des rétroactions des entreprises à quel point notre disponibilité et notre accompagnement sont appréciés par les demandeurs et par les experts. Nous prenons le temps de discuter en profondeur, d'orienter le projet de façon à augmenter ses chances d'approbation et de réviser les offres de services et les formulaires du demandeur afin de rendre le processus plus fluide. »

– Florence Houle
Agente du Fonds Écoleader
dans les Laurentides

Un nouveau programme pour faire vivre une expérience nature aux jeunes de 15 à 24 ans

Destination nature ! permet de bénéficier d'un transport à prix réduit pour emmener un groupe de jeunes dans un milieu naturel afin d'y vivre une expérience stimulante et de créer un lien avec la nature.

Il s'agit d'un nouveau programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, soutenu par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de son Plan d'action jeunesse 2021-2024.

Toutes les occasions sont bonnes pour passer du temps dehors !

Administré par le FAQDD, le programme est destiné aux intervenants et intervenantes en milieu scolaire et vise à permettre aux jeunes de 15 à 24 ans de tous horizons de profiter des bienfaits physiques et mentaux associés au contact avec la nature, ainsi que de leur partager les connaissances et l'envie de participer à sa protection.

Les jeunes pourront notamment pratiquer des activités sportives, s'inspirer des beautés des paysages du Québec pour réaliser des projets culturels et artistiques ou encore concrétiser leurs apprentissages en biologie, en géologie ou en géographie.

En prime, chaque établissement scolaire participant recevra une trousse éducative destinée aux étudiants qui renforcera leur désir de fréquenter les milieux naturels, mais aussi de contribuer à leur conservation.

Destination nature ! en bref

Un programme de 855 000 \$ sur trois ans pour transporter les jeunes de 15 à 24 ans dans la nature :

- Cible les élèves des établissements d'enseignement secondaire et collégial (minimum de 44 étudiants par demande - l'équivalent d'un autobus scolaire plein)
- Couvre les frais afférents à la location d'un autobus ou de tout autre véhicule jugé approprié, à destination d'un milieu naturel situé à moins de 150 km de l'établissement scolaire participant
- Offre un financement allant de 540 \$ à 2 700 \$ par demande (dépendamment du nombre de jeunes transportés)



Programme de modernisation des équipements de récupération des contenants consignés

Le 14 mars 2018, la ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) a octroyé au FAQDD une subvention de 15 M\$ pour mettre en œuvre le Programme d'aide financière pour moderniser les équipements de récupération des contenants consignés chez les détaillants du Québec.

La modernisation du parc d'appareils de récupération permet d'améliorer la maintenance et l'efficacité pour les commerçants, mais également de bonifier le service aux citoyens, rendant l'utilisation plus rapide et plus fiable. À la fin de la quatrième année, 71 % de l'enveloppe totale a été engagé. Ce programme, initialement prévu jusqu'en mars 2021, a été renouvelé jusqu'en mars 2023 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe.

Au cours de la dernière année, **1 687 500 \$** ont été versés en subvention à des détaillants, ce qui correspond au paiement de **225** nouvelles machines. De plus, les appareils de l'équipementier Machinex ont été ajoutés à la liste des équipements admissibles.

Les impacts du programme

655 détaillants ont modernisé leurs équipements de récupération des contenants consignés

647 machines remplacées permettent la récupération du plastique et des canettes

200 machines ajoutées sur le marché

Nos autres mandats

- Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables
- Analyse de la bonification écoresponsable du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT)

MANDATS

Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables



Une entente de partenariat entre la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et le FAQDD a permis la mise en œuvre du Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables en décembre 2018. Dans le cadre de ce projet, le FAQDD aide des organismes du portefeuille philanthropique de la CDPQ à adopter des pratiques écoresponsables. Pour maximiser les bénéfices à long terme, le FAQDD joue un rôle de facilitateur et s'assure de la qualité et du bon déroulement des projets.

Objectifs du partenariat

Accélérer l'adoption de pratiques de développement durable au sein des organismes bénéficiaires de la CDPQ dans toutes les régions du Québec

Total de 26 projets d'accompagnement (14 terminés, 7 en cours, 5 en démarrage)

Un total de 20 experts ont été abordés dans la démarche

Activités prévues : démarchage personnalisé, diagnostic à haut niveau des enjeux à cibler, orientation des organismes bénéficiaires vers des experts du réseau du FAQDD, suivi et mesure des résultats

Première cohorte

Fillactives, Institut de cardiologie de Montréal, Rue des femmes, Centraide Grand-Montréal, Musée des Beaux-arts de Montréal

Deuxième cohorte

Rideau Vert, Le Trident, Duceppe, Revivre, Culture pour tous, Microcrédit Montréal, Collectif Bienvenue, Centre culturel Desjardins de Joliette et Musée de la Civilisation

Troisième cohorte

Festival TransAmériques, Tel-Jeunes, YWCA de Québec, Fondation Marie-Vincent, GRIS Montréal, Orchestre symphonique de Montréal, Fondation du Musée McCord

Une 4^e cohorte est aussi prévue en 2022-2023.



Analyse de la bonification écoresponsable du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT)

Le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) a pour objectif de soutenir le développement et la consolidation d'une offre touristique innovante, évolutive et durable pour assurer la pérennité et la compétitivité de l'industrie touristique québécoise.

Il prévoit une bonification de l'aide financière de 5 % et 10 % pour les projets qui présentent une performance accrue en matière de composantes écoresponsables qui génèrent des retombées environnementales positives à long terme.

Pour obtenir une bonification de l'aide financière, le projet doit démontrer qu'il adoptera une performance remarquable en matière d'adoption de pratiques écoresponsables. Différentes mesures et technologies peuvent réduire l'impact d'un projet sur son environnement, tout en se distinguant de la pratique généralement appliquée et en contribuant à fournir des retombées positives pour sa rentabilité, sa clientèle, ses employés et sa communauté.

En appui au ministère du Tourisme, le FAQDD est responsable de l'analyse de la bonification écoresponsable. Nous avons développé les outils nécessaires et nous offrons aussi du support à l'équipe du ministère pour répondre aux questions des demandeurs concernant la bonification écoresponsable.

États financiers

Table des matières

23	Rapport de l'auditeur indépendant
25	États des résultats
26	États de l'évolution de l'actif net
27	Bilans
29	États des flux de trésorerie
30	Notes complémentaires
40	Annexe
41	Frais d'opération

Fonds d'action québécois pour le développement durable

États financiers
Au 31 mars 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Fonds d'action québécois pour le développement durable,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

La direction n'a pas comptabilisé la variation de la juste valeur du placement dans la société en commandite pour la période du 1er janvier au 31 mars 2022, car elle ne disposait pas des informations nécessaires, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'information sur la variation de la juste valeur n'étant pas disponible, nous n'avons pas pu déterminer si la valeur du placement aurait dû faire l'objet d'un ajustement.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 29 juin 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119429

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

PRODUITS

Amortissement des apports reportés (note 9)

Gobeuses	449 861 \$	4 123 747 \$
Fonds Écoleader	10 569 337	5 817 597
CDPQ	53 801	73 824
Destination nature	24 916	-
Autres produits	67 983	-
Produits de placement	5 464	4 870

11 171 362 10 020 038

CHARGES

Aide financière (note 9)

Gobeuses	345 000	3 990 000
Fonds Écoleader	9 957 506	5 158 599
CDPQ	49 216	62 735
Frais d'administration (annexe A)	913 421	918 891

11 265 143 10 130 225

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES
AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

(93 781) (110 187)

AUTRES ÉLÉMENTS

Autres produits

Variation de la juste valeur du placement (note 4)

165 171
(456 966) (749 901)

(456 801) (749 730)

INSUFFISANCE DES PRODUITS
SUR LES CHARGES

(550 582) \$ (859 917) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

	Investi en immobili- sations	Affectations internes (note 10)	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	27 690 \$	3 350 303 \$	639 839 \$	4 017 832 \$	4 877 749 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(14 815)	(456 966)	(78 801)	(550 582)	(859 917)
Investissement en immobilisations	9 885	-	(9 885)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	22 760 \$	2 893 337 \$	551 153 \$	3 467 250 \$	4 017 832 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

BILAN

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	5 632 322 \$	515 878 \$
Dépôts à terme	3 679 474	10 275 815
Créances (note 3)	201 516	415 186
Frais payés d'avance	10 599	8 606
	9 523 911	11 215 485
DÉPÔTS À TERME, échéant de 2024 à 2031	26 168 098	24 580 092
PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR (notes 4 et 10)	2 889 831	3 346 797
PLACEMENT EN FIDÉICOMMIS (notes 5 et 10)	3 506	3 506
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	14 926	12 022
ACTIF INCORPOREL (note 7)	7 834	15 668
	38 608 106 \$	39 173 570 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

BILAN (suite)

Au 31 mars

2022

2021

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	9 544 047 \$	7 601 752 \$
Apports reportés (note 9)		
Action-Climat Québec	-	55 671
Gobeuses	4 909 837	5 318 349
Fonds Écoleader	16 447 447	22 082 025
CDPQ	44 376	97 941
Destination nature	195 149	-
Ministère du Tourisme	4 000 000	-
	<hr/>	<hr/>
	35 140 856	35 155 738

ACTIF NET

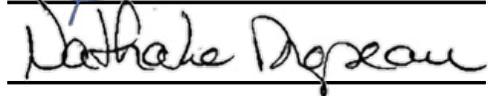
Investi en immobilisations	22 760	27 690
Affectations internes (note 10)	2 893 337	3 350 303
Non affecté	551 153	639 839
	<hr/>	<hr/>
	3 467 250	4 017 832
	<hr/>	<hr/>
	38 608 106 \$	39 173 570 \$

ENGAGEMENT (note 12)

Pour le conseil d'administration :



, administrateur



, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(550 582) \$	(859 917) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 981	6 344
Amortissement de l'actif incorporel	7 834	7 077
Amortissement des apports reportés		
Action-Climat Québec	-	29 996
Gobeuses	(449 861)	(4 123 747)
Fonds Écoleader	(10 569 337)	(5 817 597)
CDPQ	(53 801)	(73 824)
Destination nature	(24 916)	-
Variation de la juste valeur du placement	456 966	749 901
	(11 176 716)	(10 081 767)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	2 309 828	4 382 871
	(8 866 888)	(5 698 896)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des dépôts à terme	5 008 335	5 830 662
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 885)	(6 205)
	4 998 450	5 824 457

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Encaissement de subventions	8 620 000	100 000
Remboursement d'une subvention	(55 714)	-
Encaissement des intérêts		
Action-Climat Québec	43	435
Gobeuses	41 349	112 908
Fonds Écoleader	378 903	163 084
CDPQ	236	273
Destination nature	65	-
	8 984 882	376 700

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	5 116 444	502 261
ENCAISSE, début de l'exercice	515 878	13 617
ENCAISSE, fin de l'exercice	5 632 322 \$	515 878 \$

ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Intérêts à recevoir inclus dans les apports reportés	155 856 \$	390 392 \$
--	------------	------------

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 24 mars 2000, initie, suscite et soutient les actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. L'estimation comptable qui a l'impact le plus significatif sur les états financiers est la juste valeur du placement dans la société en commandite, Fonds Cycle Capital I, S.E.C.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Ventilation des charges

Les frais généraux imputés pour les programmes Gobeuses, Fonds Écoleader, CDPQ, Destination nature, Fondation et ministère du Tourisme - PARIT sont déterminés en fonction du temps nécessaire à l'administration des projets respectifs. Les enveloppes de frais d'administration sont suivies par programme pour s'assurer du respect des maximums permis selon les ententes du gouvernement du Québec.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception du placement dans la société en commandite, lequel est évalué à la juste valeur à la date de clôture.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Site Internet - Plateforme - Fonds	
Écoleader	3 ans

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés des régimes de retraite à cotisations définies.

Le coût des régimes de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

3. CRÉANCES

	2022	2021
Comptes clients	28 899 \$	966 \$
Intérêts courus	155 855	390 392
Subventions à recevoir	8 861	13 797
Taxes à la consommation	7 901	10 031
	201 516 \$	415 186 \$

4. PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

	2022	2021
Fonds Cycle Capital I, S.E.C. 7 322 603 parts (participation de 9,11 %)		
SOLDE , début de l'exercice	3 346 797 \$	4 096 698 \$
Variation de la juste valeur	(456 966)	(749 901)
SOLDE , fin de l'exercice	2 889 831 \$	3 346 797 \$

Le montant comptabilisé représente la juste valeur en date du 31 décembre 2021.

5. PLACEMENT EN FIDÉICOMMIS

	2022	2021
Fonds engagés pour Fonds Cycle Capital I, S.E.C. non déboursés	3 506 \$	3 506 \$

Les fonds engagés pour Fonds Cycle Capital I, S.E.C., mais non déboursés, sont détenus en fidéicommiss au 31 mars 2022.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	2 687 \$	2 687 \$	- \$
Équipement de bureau	22 677	22 458	407
Équipement informatique	65 584	50 877	11 615
	90 948 \$	76 022 \$	12 022 \$

7. ACTIF INCORPOREL

	2022		2021
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette
Site Internet - Plateforme - Fonds Écoleader	31 591 \$	23 757 \$	15 668 \$

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes fournisseurs	65 \$	31 523 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	68 411	57 492
Aide financière des programmes	9 475 571	7 512 737
	9 544 047 \$	7 601 752 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les montants non utilisés de la subvention reçue du gouvernement du Québec qui, en vertu de la convention de subvention, sont destinés à l'aide financière et aux charges de fonctionnement courantes de l'Organisme pour les programmes Gobeuses, Fonds Écoleader, ministère du Tourisme et Destination nature ainsi qu'une subvention provenant de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

Action-Climat Québec

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	55 671 \$	25 240 \$
Aide financière	-	29 996
Produits de placement	43	435
Remboursement d'une subvention	(55 714)	-
SOLDE , fin de l'exercice	- \$	55 671 \$

Gobeuses

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	5 318 349 \$	9 329 188 \$
Aide financière	(345 000)	(3 990 000)
Frais généraux et administratifs	(104 861)	(133 747)
Produits de placement	41 349	112 908
SOLDE , fin de l'exercice	4 909 837 \$	5 318 349 \$

Fonds Écoleader

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	22 082 025 \$	27 346 146 \$
Encaissement d'une subvention	4 400 000	-
Aide financière	(9 957 506)	(5 158 599)
Frais généraux et administratifs	(611 831)	(658 998)
Produits de placement	534 759	553 476
SOLDE , fin de l'exercice	16 447 447 \$	22 082 025 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

9. APPORTS REPORTÉS (suite)

CDPQ

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	97 941 \$	71 492 \$
Encaissement de subventions	-	100 000
Aide financière	(49 216)	(62 735)
Frais généraux et administratifs	(4 585)	(11 089)
Produits de placement	236	273
SOLDE , fin de l'exercice	44 376 \$	97 941 \$

Destination nature

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	- \$	- \$
Encaissement d'une subvention	220 000	-
Frais généraux et administratifs	(24 916)	-
Produits de placement	65	-
SOLDE , fin de l'exercice	195 149 \$	- \$

Ministère du Tourisme

	2022	2021
SOLDE , début de l'exercice	- \$	- \$
Encaissement d'une subvention	4 000 000	-
SOLDE , fin de l'exercice	4 000 000 \$	- \$

10. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

	2022	2021
Investissement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C.	2 893 337 \$	3 350 303 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

11. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

L'Organisme gère son capital de manière à s'assurer que celui-ci soit suffisant pour son fonctionnement et pour permettre de réaliser sa mission.

Action-Climat Québec

Le 30 mars 2016, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 3 000 000 \$ pour les exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017. Cette subvention devait servir à la mise en oeuvre d'un programme visant la sensibilisation de la population québécoise à la problématique des changements climatiques.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'était engagé à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention, au plus tard le 31 juillet 2020. Au 31 mars 2022, les sommes non utilisées ont été remboursées au gouvernement du Québec.

Gobeuses

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 15 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises dans le but de moderniser les équipements de récupération des contenants consignés désuets. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention et son amendement, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention et son amendement, au plus tard le 31 mars 2023. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

Fonds Écoleader

En mars 2018, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention de 30 000 000 \$ destinée à soutenir financièrement des entreprises qui mettront en oeuvre des pratiques d'affaires écoresponsables et technologiques. En mars 2022, la convention a été amendée et le montant de la subvention a été bonifié de 4 400 000 \$. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention et son amendement, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans ladite convention et son amendement, au plus tard le 31 mars 2024. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022, l'Organisme a encaissé un montant de 4 400 000 \$ pour la période du 1 avril 2023 au 31 mars 2024.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

11. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL (suite)

CDPQ

En décembre 2018, la CDPQ a accordé à l'Organisme, à titre d'allié stratégique, une subvention totale de 230 000 \$ sur trois ans visant à propulser l'adoption de pratiques durables auprès des organismes bénéficiaires de la CDPQ.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet au plus tard le 15 décembre 2022. La CDPQ se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention.

Destination nature

En novembre 2021, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention d'un montant maximal de 996 000 \$ destinée à soutenir financièrement des établissements d'enseignement secondaire et collégial du Québec qui mettront en oeuvre des projets qui ont pour objectif d'offrir aux jeunes du secondaire et du collégial un accès plus facile et équitable à la nature. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans la dite convention, au plus tard le 31 mars 2024. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022, l'Organisme a encaissé un montant de 220 000 \$.

Ministère du Tourisme

En mars 2022, le gouvernement du Québec a accordé à l'Organisme, à titre de partenaire financier, une subvention d'un montant maximal de 8 000 000 \$ destinée à encourager les pratiques touristiques durables et climato-responsables. Tous les montants de l'aide financière qui ne seront pas utilisés devront être remboursés sans délai au gouvernement.

En vertu de cette convention, l'Organisme s'engage à réaliser le projet, comme prévu dans la dite convention, au plus tard le 31 mars 2025. Le ministère du Tourisme se réserve le droit d'exiger en tout temps que l'Organisme lui remette tout montant de la subvention versée qui n'aurait pas été utilisé par ce dernier au terme de la présente convention ou qui aurait été utilisé par l'Organisme à des fins autres que celles prévues dans la convention. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022, l'Organisme a encaissé un montant de 4 000 000 \$.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

12. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en juin 2025 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, incluant l'estimation des charges communes, s'établit à 181 824 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023 -	55 223 \$
2024 -	55 870 \$
2025 -	56 550 \$
2026 -	14 181 \$

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite simplifié qui est un régime complémentaire de retraite à cotisations définies, offert et administré par un établissement financier, et auquel adhèrent plusieurs employeurs. Il offre également un régime enregistré de retraite collectif. La charge de retraite de ces régimes pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 est de 25 435 \$ (2021 - 23 525 \$).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'Organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit représentent l'encaisse, les dépôts à terme et les créances, étant donné que le manquement d'une partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse, aux dépôts à terme et aux intérêts courus à recevoir est considéré comme négligeable puisque la contrepartie est une banque réputée, dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de non-recouvrement des autres créances est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'organismes gouvernementaux.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement. L'Organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché associé aux dépôts à terme détenus par l'Organisme est faible, ces actifs étant investis dans la trésorerie et le marché monétaire. Quant au placement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C., l'objectif de cette société en commandite est d'investir dans des sociétés spécialisées dans les technologies d'énergie propre et des projets d'énergie renouvelable qui contribuent au développement durable, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La société en commandite a une durée de vie prévue de dix ans avec possibilité de prolongation de deux périodes consécutives de douze mois chacune. Les prolongations subséquentes doivent être approuvées par les commanditaires qui ont engagé collectivement au moins 75 % du capital engagé. En novembre 2021, les commanditaires ont approuvé une prolongation de la durée de vie d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2023. La politique de placement de cette société en commandite est d'évaluer les instruments financiers dans lesquels elle investit de manière à réduire ce risque tout en respectant les limites établies par sa politique d'investissement. La juste valeur du placement dans Fonds Cycle Capital I, S.E.C. correspond au risque maximal auquel l'Organisme est exposé.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

A - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	738 522 \$	652 375 \$
Assurances	7 956	5 792
Communications	60 497	146 244
Entretien et réparations	-	1 260
Fournitures de bureau et papeterie	8 598	12 465
Frais bancaires	479	242
Frais de déplacement et de représentation	1 714	1 866
Loyer	51 970	60 331
Services professionnels	18 441	18 848
Télécommunications	10 429	6 047
Amortissement des immobilisations corporelles	6 981	6 344
Amortissement de l'actif incorporel	7 834	7 077
	913 421 \$	918 891 \$
<hr/>		
Frais généraux et administratifs - Fonctionnement	136 884 \$	115 057 \$
Frais généraux et administratifs imputés (note 9)		
Gobeuse	104 861	133 747
Fonds Écoleader (Annexe B)	611 831	658 998
CDPQ	4 585	11 089
Destination nature	24 916	-
Fondaction	6 806	-
Ministère du Tourisme - PARIT	23 538	-
	913 421 \$	918 891 \$

Fonds d'action québécois pour le développement durable

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

B - FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS - FONDS ÉCOLEADER

Administration	
Salaires et charges sociales	237 474 \$
Frais de fonctionnement	50 586
Frais de déplacement et autres	348
Services professionnels	10 000
	<hr/>
	298 408
Communications	
Salaires et charges sociales	209 895
Communications	34 503
Formation	15 316
Sites internet	7 982
	<hr/>
	267 696
Agent Nord-du-Québec	
Salaires et charges sociales	41 215
Frais d'administration	3 371
Frais de déplacement	211
Services professionnels	930
	<hr/>
	45 727
	<hr/>
	611 831 \$
	<hr/>



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS**
pour le développement durable